



Abbott Index de l'Égalité Femmes-Hommes

26 Février 2021

La loi « avenir professionnel » sollicite les entreprises françaises de plus de 50 salariés pour mesurer et publier leur Index de l'Égalité Femmes-Hommes. Le score de cet Index est la somme des résultats obtenus sur 5 critères.

L'Index de l'Égalité Femmes-Hommes doit être publié annuellement, au plus tard le 1^{ER} Mars, et peut donner lieu à des plans d'actions pour atteindre l'objectif de 75 points.

Deux entités juridiques du groupe Abbott en France publient leur Index de l'Égalité Femmes-Hommes en 2021 :

Abbott France - Index de l'Égalité Femmes-Hommes : 87 points

Abbott Medical France SAS - Index de l'Égalité Femmes-Hommes : 80 points

Chez Abbott, nous aidons les patients à vivre pleinement et plus sainement, en maximisant leur potentiel à tous les âges et à toutes les étapes de la vie.

Nos innovations et nos technologies couvrent un large spectre de besoins grâce à une gamme diversifiée d'outils de diagnostic, de dispositifs médicaux, de produits nutritionnels ou encore de médicaments génériques.

Les 109 000 collaborateurs Abbott travaillent à créer un impact durable sur la santé dans plus de 160 pays où nous sommes présents.